ROUBAIX

RÉDACTION : 32, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DÉPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

La Fête de Noël

Pour les écoliers de la ville

C'est aujourd'hui dimanche, à 2 h. 30, qu'aura lieu à la Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, la réunion récréative organisée par la Municipalité, pour les enfants de nos écoles primaires.

Voici le programme complet de cette charmante fête, qui promet de faire passer à nos enfants quelques heures de la joie la plus saine et de la plus franche gaîté.

1. Orchestre (sous la direction de M. Henri Prez). En avant les bleus, marche ; 2. Orchestre, polka pour ocarines, par les jumeaux Prez ; 3. Orchestre, valse ; 4. Cinéma ; 5. Henri Delval, genre à voix ; 6. Lam'bot, comique grime ; 7. Mouvements d'ensemble par la section des pupilles de la Société municipale la « Roubaisienne », avec accompagnement d'orchestre ; 8. Scène comique bouffe, par MM. Gilmet, Louit, Delval et Noël ; 9. Au feu, film comique ; 10. Scène musicale par un groupe d'élèves et MM. Amand et Lam'bert ; 11. Ballet exécuté par la section féminine de la Société municipale « La Roubaisienne » avec accompagnement d'orchestre ; 12. Singe d'Athalie, film comique en deux parties.

LE RASSEMBLEMENT

Afin d'éviter l'encombrement qui pourrait se produire, par suite de la grande affluence des enfants, il leur est recommandé de se trouver, à 1 h. 30, au rendez-vous fixé par le tableau ci-après :

Garçons. — 1er groupe, à l'Institut Turgot ; 2e, à l'Ecole de la rue Archimède ; 3e, à l'Ecole de la rue Chanzy ; 4e, à l'Ecole de la rue Decrème.

Filles. — 1er groupe, à l'Ecole de la rue de l'Hommelet ; 2e, à l'Institut Sévigné ; 3e, à l'Ecole de la rue Sainte-Elisabeth.

La Brasserie Coopérative

DE MONS-EN-BARŒUL

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle commence la livraison de son « BOCK ROYAL » 5%, EN BOUTEILLES.

Cette bière spéciale, genre MUNICH, est très supérieure à tout ce qui se boit actuellement dans la région, tant en fermentation haute qu'en basse.

Les débitants, désireux de voir doubler rapidement leur clientèle, ont le plus grand intérêt à VENDRE LE « BOCK ROYAL » 5%, bière unique dans le pays.

Les appareils spéciaux pour le tirage à pression sont installés par les soins de la BRASSERIE et remboursés sur les ristournes de fin d'année accordées à tous les coopérateurs. 9471

ENTRE FRERE ET SŒUR

M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête au sujet d'une scène pugilistique, qui s'est déroulée rue des Arts, et qui mit aux prises M. Jules Blues, demeurant rue Descartes, fort Sion, 15, et sa belle-sœur Germaine Dumey, fort Sion, 16. Le combat, qui s'est déroulé sans arbitre, mais non sans témoins, n'a pas été suivi de mort.... Les deux adversaires en sont quittes pour quelques horions, qu'ils se reprochent mutuellement.

POUR LES ENFANTS DES COMBATTANTS

Demain lundi, à Roubaix, par les soins de la « Fraternelle des Combattants » qui unit sans distinction tous les Roubaisiens qui ont lutté pour la France, les enfants de nos anciens poilus auront leur arbre de Noël. Ce ne sera pas seulement une séance récréative ; il y aura aussi une distribution de jouets à environ 2000 garçons et fillettes, âgés de un à neuf ans.

Comme, pour le bon ordre de cette distribution, il a été nécessaire de faire inscrire ces enfants, elle est réservée à ceux dont les parents ont rempli cette formalité.

Afin que tous ces chers petits puissent trouver place dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, l'administration de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens prie ses adhérents de l'aider dans sa tâche, en n'accompagnant ou en ne faisant accompagner leurs enfants que selon les nécessités. Elle est convaincue que chacun mettra du sien pour que nul des petits bénéficiaires de la distribution ne soit obligé de rester à la porte.

La fête commencera à 2 h. 30. Les portes seront ouvertes à 2 heures. Se munir du bon qui a été remis lors de l'inscription.

A LA CAISSE D'EPARGNE

La prochaine réunion du Conseil de Direction de la Caisse d'Epargne de Roubaix aura lieu le jeudi 29 courant. Cette séance sera suivie de la réunion générale de fin d'année, à six heures précises, dans laquelle il sera donné le compte rendu moral et financier des opérations de l'exercice 1921. MM. les Directeurs des succursales sont cordialement priés d'y assister.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Fernand Lal'ère, rue Longues-Haies. — André Guyot, rue Pays, 4. — Guy Dbondt, rue Mouvaux, 94.

Publications. — Richard Vangansebeke, apprêteur, et Marie Deleclise, soigneuse. — Robert Moulart, peigneur, et Madeleine Mourmanne, apprêteuse. — Eugène Carbon, employé, et Marguerite Delannoy, employée de banque. — Léon Delaplace, employé de commerce, et Marie Manhout, s. p. — Joseph Holvoet, soigneur, et Clémence Dems, peigneuse. — Fernand Capelle, artiste lyrique, et Céleste Goddaert, bambrotheuse.

Décès. — Florine Muquet, épouse Descamps, rue Decrème, 44. — Louis Jansoone, 60 ans, rue Perche, 62. — Philomène Debaudringhien, veuve Hebbelinck, 60 ans, rue Barbieux, 15. — Hermance Deschamps, épouse Dupont, 79 ans, rue Barbieux, 15. — Marie Doye, 3 jours, rue Jacquart, 142. — J.-Bte Dujardin, 58 ans.

TOURCOING

Le Dimanche Tourquennois

Bains Municipaux, de 8 à 11 heures.
Bibliothèque Communale, de 10 h. à midi
Musée Communal, de 10 à 13 heures.
Gymnase Municipal, à 9 heures du matin, Arbre de Noël des Ecoliers.
A 3 heures, dans la même salle, Fête de Noël pour les cours élémentaires.
Théâtre Municipal, matinée à 3 h., « Orphée aux Enfers ». — Soirée, à 8 heures « Flap ».
Pharmaciens de garde : Vaneufville, 6, rue Saint-Jacques ; Loegler, rue de Lille, 108 ; Dumériil, rue Winoc-Choqueel, 90 bis.

NOS MORTS GLORIEUX

Mercredi, 28 décembre, à 10 heures très précises, sept corps de soldats Tourquennois et de victimes civiles de la guerre, seront transportés solennellement dans la salle des Hospices, rue de Tournai, transformée en chambre funéraire, d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville. Rendez-vous des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'Administration municipale, à neuf heures (quarante-cinq), gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts glorieusement pour la France.

A LA FEDERATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE

Echo de notre dernière Assemblée générale

De la tombola qui fut tirée à l'issue de notre assemblée générale de dimanche dernier, 18 décembre, les numéros suivants n'ont pas encore été retirés :

152 — 489 — 815 — 1048 — 1213 — 1371

Les heureux gagnants sont priés de venir les retirer avant le jeudi 29 au soir. Passé ce délai, les lots non retirés resteront acquis à la Fédération.

Une importante affaire de fraude en chemin de fer

Il y a quelque temps, le service de douane de la gare centrale avait constaté au lieu dit « Pont des 44 », entre la frontière du Mont-à-Leux et la gare centrale, qu'un ou plusieurs fraudeurs, en rentrant à Tourcoing avec le train de voyageurs qui part de Mouscron à 9 heures 30 du soir, jetaient sur le remblai des ballots assez volumineux.

Une surveillance active fut faite à cet endroit et hier les douaniers virent se renouveler la scène des jours précédents : un nouveau ballot vint dégringoler du train à leurs pieds.

Transporté au corps de garde et ouvert, ce ballot contenait une série importante de pièces détachées de fusils de chasse.

Il paraît que la semaine dernière, c'étaient des fusils montés que contenaient les ballots.

Une enquête sérieuse est ouverte pour découvrir les fraudeurs ; nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

UNE EXPOSITION à l'ECOLE des BEAUX-ARTS

Aujourd'hui, jour de Noël, vont être exposés jusqu'au 1er janvier, dans les salles de l'école des Beaux-Arts, les travaux récompensés du concours de la société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, établi pour toutes les écoles de France. Ce concours est extrêmement intéressant. Il est institué par une œuvre utile au tout premier point à l'industrie des arts appliqués. De tout ce qui concerne les métiers d'art décoratif il y a à faire appel à l'imagination et aux créations de nos jeunes artistes français. Cette initiative est prise par les plus grandes maisons faisant industrie des arts appliqués : bijouterie, orfèvrerie, ferronnerie, tapis, ameublement, céramique, et tous les ans c'est un assaut extrêmement suivi de tous les jeunes gens de nos écoles de France, désirant prendre place parmi les artistes appelés à mettre au premier rang de nos industries d'art les créations de leur imagination.

Ceci explique que nos pauvres écoles des pays envahis se sont trouvées considérablement handicapées par l'occupation allemande qui, pendant quatre ans, ne leur a point permis de poursuivre les études que leurs compatriotes plus heureux des autres provinces de France ont pu continuer à leur aise.

Tourcoing y a pris, avant la guerre, une des places les plus honorables, et il nous est agréable de rappeler que l'un de nos élèves est sorti premier parmi les sculpteurs pour une étude de ferronnerie qui fut suffisamment remarquée pour lui valoir ce magnifique classement.

Nous ne doutons aucunement que dans l'avenir, les sujets qui suivent l'enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing ne puissent revendiquer la place de leurs aînés, et les Tourquennois, malgré qu'aucun des leurs ne figure cette année dans les projets primés, s'intéresseront en nombre aux efforts des autres écoles de France, qui leur permettra d'apprécier davantage le succès passé de l'un des leurs et les succès à venir de nos jeunes gens qui seront appelés à y participer.

Cette exposition sera ouverte au public tous les jours de la semaine, de 10 heures à midi et de midi et demi à 2 heures et demie, dans les locaux de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Gand.

A PROPOS DU TELEPHONE DE NUIT

La Chambre de Commerce a décidé de prendre à sa charge, à partir du 1er janvier, le fonctionnement du service téléphonique de nuit, qui avait été jusqu'ici assuré au moyen d'un subside municipal.

On ne peut que louer la Chambre de Commerce de son initiative ; il eut été déplorable de voir une ville importante comme le nôtre privée d'un service sur l'importance duquel il n'est pas besoin de s'appesantir, en égard surtout à la minime cotisation de vingt francs qui est réclamée.

Les abonnés eux-mêmes, l'ont bien compris, car nous savons que les adhésions s'affluent, mais il est indispensable, en vue de la mise au point du fonctionnement qu'elles soient remises pour le 27 courant.

En outre, il faut souhaiter, dans l'intérêt même des abonnés, que les adhésions au nouveau service soient presque unanimes, car seules, pourront appeler ou être appelés au téléphone, de 9 heures du soir à 7 heures du matin, ceux qui auront été régulièrement inscrits à la Chambre de Commerce.

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS

Dans le but d'éviter aux mères de famille une trop longue attente, la direction de la Sauvegarde donne avis qu'il sera tenu compte d'un ordre de classement comme suit :

1. A l'ouverture de la consultation, les enfants jusqu'à 4 mois révolus ;
2. Vers quatre heures, les enfants jusqu'à 8 mois ;
3. A 5 heures, les enfants jusqu'à un an ;
4. Les enfants de plus d'un an, à 5 h. 30.

La porte ne sera plus ouverte avant 2 heures 30. Ainsi donc, les mères n'auront plus aucune raison pour devancer l'heure de l'ouverture et ne seront plus exposées à attendre leur tour.

DOMMAGES DE GUERRE

AVIS. — La mairie rappelle que le service des dommages de guerre installé depuis l'armistice pour les aider dans les différentes formalités à remplir à l'effet d'obtenir le remboursement de leurs dommages, continue à fonctionner tous les jours de la semaine, sauf le samedi après midi. Les bureaux ont été transférés au rez-de-chaussée, au fond de la cour d'honneur, à droite et sont ouverts de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Le service se charge, notamment de la préparation et de l'envoi à la Préfecture des « titres de créance » accompagnés des factures pour justification de remploi ; il donne aux intéressés tous renseignements utiles pour l'obtention des avances et leur fait accorder par la Préfecture et sans aucun dérangement pour eux, les « bons de cession » qui leur permettent de se procurer, sans bourse délier, les objets mobiliers ou autres mis en vente au conditionnement de la rue de l'Epidème par le « Comptoir régional d'achat ».

CONCERT A L'ECOLE DE PONT-DE-NEUVILLE

C'est aujourd'hui, à 5 heures, qu'aura lieu, dans la salle des fêtes de l'école des garçons du Pont-de-Neuville, le grand concert avec le précieux concours du comique Boussemart. On interprétera « La Marraine de d'Jerre », grande pièce en patois, composée par notre sympathique Louis Pray-Vaud. Une heure de fou-rire et plusieurs pièces jouées par l'Association des Anciens Elèves. Prix des places, 2 fr et 1 fr. 50.

MISE EN RECOUVREMENT

Le Maire de Tourcoing donne avis que le rôle primitif des voitures suspendues et des billards de l'année 1921 et du rôle primitif pour les cercles de l'année 1921, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à 30 francs, devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

Etat-Civil

Naissances. — Marceline Debock, rue Ach. Tesnelin, 185. — Marie Naessens, rue Chevreul, 81. — Jacques Torrens, rue Fidèle Lehouck, 9. — Jean Coudyser, rue de Mulhouse, 33. — Sabine Van Gompel, rue de Lille, c. Bruneau, 2. — Renée Poveau, rue du Ch. Houpline, 170. — Andrée Boutrin, rue d'Elbeuf, 2.

Publications. — Robert Hosten, rattacheur, et Clémence Verbette, soigneuse. — Henri Lilcher, télégraphiste, et Marthe Deltour, couturière.

Décès. — Rosalie Rousse, 84 ans, rue Colbert, 405.

ASTRA MARGARINE de TABLE
Supérieure aux Meilleures
REFUSER TOUTE AUTRE MARQUE

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT D'AUTO. — La victime de l'accident d'auto dont nous avons donné hier les détails, Mlle Marie Dubrulle, est décédée à l'hôpital, vendredi à 22 heures, des suites des blessures reçues.

RETOUR DU FRONT. — On annonce l'arrivée en gare de Wattrelos pour le jeudi 29 décembre 1921, du corps du soldat Montel Henri, du 20e escadron du train des équipages militaires, exhumé à Bergues.

Ses parents, M. et Mme Louis Montel, habitent rue de la Martinoire, 364. Les funérailles auront lieu le samedi 31, à l'église Saint-Vincent de Paul, au Crétinier.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier, Losfeld Alfred, 37 ans, en remettant une courroie en place, a eu l'index et le majeur de la main droite écrasée entre la poulie et la courroie. 14 jours de repos, docteur Maillard.

CYCLISTE EN DEFAUT. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Desseyn Marcel, 18 ans, demeurant rue d'Audenarde, 18, pour défaut de lanterne et de plaque d'identité à sa bicyclette.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Hier, à 2 heures 30 a eu lieu l'adjudication pour les fournitures nécessaires à l'Hospice et à l'hôpital, pour 1922, sous la présidence de M. Paul Debeurne, vice-président des Hospices, assisté de MM. Jean Leman et René Delcroix, administrateurs ; de M. Lallemand, receveur des établissements hospitaliers, et de M. Ledoux, économe.

Voici les résultats : pain blanc, M. Alphonse Pollet, seul soumissionnaire, rabais de 0,08 au kilo.

Margarine : trois soumissionnaires : MM. Nolf Louis, à 4,90 le kilo ; veuve Duforest à 5,14 le kilo ; Louis Droulers, à 5,40 le kilo ; M. Louis Nolf a été déclaré adjudicataire.

Œufs : M. Desbonnet-Delescluse, seul soumissionnaire, à 0,58 pièce.

Pommes de terre : M. Louis Duhamel, seul soumissionnaire, à 59,95 les cent kilos.

Epiceries : quatre soumissionnaires : M. Louis Droulers, rabais de 3,00 pour cent, adjudicataire. Les soumissions de MM. Vanhoutte-Leman, Spriet-Voreux et Henri Clarisse sont annulées parce qu'elles contiennent des clauses restrictives.

Charbon : M. Paul Jonville, seul soumissionnaire, adjudicataire, sous réserve de la spécification de la provenance.

Médicaments : deux soumissionnaires : MM. Léon Delerue, rabais de 20 pour cent, et Denimal Lucien, rabais de 15 pour cent. M. Léon Delerue a été déclaré adjudicataire.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Noël Lecomte, rue des Ballons, 149.

Publications. — Henri Roseau, apprêteur, et Marie Declercq, soigneuse, à Estaimpuis (Belgique). — Joseph Burghgraeve, employé au chemin de fer rue Royale, 10, et Germaine Mercier, piqûrière, rue de l'Industrie, 151.

Décès. — Marie Dubrulle, 18 ans, couturière, rue du Trou-de-Fouen.

Ne passez donc pas votre temps à visiter tous les étalages de la ville pour faire l'acquisition du cadeau à offrir. Allez chez CACAN, Bijoutier rue Neuve, 29-31, à Lille, vous y verrez le plus grand choix aux meilleurs prix. 9481

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE TROIS SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — C'est lundi prochain 26 décembre, à 9 heures 30, que seront célébrées en l'Eglise Saint-Nicolas, les funérailles du soldat Jules Mangez, du 3e génie, mort pour la France à Vého (Meurthe-et-Moselle) le 14 septembre 1915 ; du soldat Eugène Surmont, du même régiment tué à l'ennemi à Asservillers, le 7 septembre 1916 et du soldat Fernand Lemaire du 145e R. I., mort pour la France à Boussois (Nord) en septembre 1914.

Le Conseil Municipal a été invité à assister aux funérailles de ces trois braves.

La Commission de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens prie tous ses membres disponibles de vouloir bien assister aux funérailles de ces trois braves.

La Sous-Section des Mutilés (siège, 5, rue Ferrer) et les sociétés de secours mutuels « Le Ralliement » et la Fraternelle, prient également tous leurs membres disponibles de vouloir bien assister à ces funérailles.

A LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Section de Wasquehal-Centre — Les adhérents dont les numéros suivent et qui, dimanche dernier ont gagné un lot à la tombola tirée en fin de réunion sont priés de le retirer pour le 27 décembre dernier délai. Passé cette date, ces lots seront acquis à la Société qui se réserve le droit d'en disposer : 7236 — 7393 — 7392 — 7153 — 7275 — 7209 — 7027 — 7133 — 15401 — 8806.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Maurice Deroche, rue Philippe-le-Bon, 12.

SARDINES COCAGNE
GARANTIES
HUILE D'OLIVE PURE

LYS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 23 décembre, sous la présidence du citoyen maire Adolphe Lorthiolr.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté sans observation.

Répartiteurs. — La liste des répartiteurs a été arrêtée par le Conseil pour l'année 1922.

Listes électorales. — MM. Dubus, Leroy et Prez ont été nommés membres de la commission pour la révision des listes électorales en 1922.

Primes de la natalité. — A partir du 1er janvier une prime de 300 francs sera allouée aux mères de famille de nationalité française habitant Lys et remplissant les conditions de domicile et autres à déterminer, à l'occasion de la naissance de leur quatrième enfant ou de chacun des suivants. Un crédit de 1000 francs est voté pour cet objet.

Révision de la liste des vieillards. — L'assemblée ayant entendu la lecture d'une circulaire de M. le Préfet invitant le Conseil à reviser la liste des bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905, ajourne cette question, le bureau d'assistance devant du reste se prononcer avant le Conseil Municipal, celui-ci n'ayant pas encore statuer.

Sursis d'incorporation et soutiens de famille. — Quelques demandes de sursis et de soutien de famille présentées par des jeunes gens des classes 1921 et 1922 sont visées avec avis favorable.

Assurance. — Un crédit de 246 fr. 35 est ensuite voté pour assurance de la police municipale contre les accidents.

Visite sanitaire des écoles. — Cette question est renvoyée pour renseignements complémentaires devant la commission scolaire.

Vœu. — Sur la proposition d'un de ses membres, l'Assemblée émet un vœu contre la lenteur apportée par les Commissions cantonales pour l'examen des dossiers de dommages de guerre surtout en ce qui concerne les petits sinistrés qui n'ont pas encore pu être indemnisés de leur matériel.

CHEZ LES MUTILES — Réunion générale des Mutilés de Lys, Lannoy, Touffiers, au siège le dimanche 25 décembre, à 17 heures.

Le secrétaire : COUQUE Alfred.

Pour les Fêtes
CONSOMMEZ les VINS FINS et LIQUEURS
de la Maison Gaston DELECROIX,
17, Rue du Brun-Pain, — TOURCOING

LILLE

Au Parquet

LE MEURTRE DU MARAIS DE LOMME

M. Gobert, juge d'Instruction, a renvoyé devant la Chambre des mises en accusation, le nommé Arthur Visseux, 41 ans, ouvrier tanneur, demeurant au Marais-de-Lomme. On se souvient que Visseux tua d'un coup de revolver dans la nuit du 24 au 25 septembre son voisin Dufossé qui prétendait avait coutume de lui voler ses lapins.

Au Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 23 DECEMBRE

ENTRAVES A LA LIBERTE DU TRAVAIL. — Oscar Rosselle, 38 ans, camionneur, rue du Virolois, à Tourcoing, se trouvait en tête, le 6 octobre, d'un cortège de 200 grévistes des transports, qui culbutèrent, rue des Plats, une voiture appartenant à M. Devolder, de Mouscron.

Reconnu formellement par ce dernier, à l'enquête, car à l'audience le témoin ne se présente pas, le tribunal condamne Rosselle à 2 mois de prison et 100 francs d'amende, malgré l'énergique plaidoirie de Me Balavoine, qui s'étonne de l'absence du principal accusateur.

SPORTS & JEUX

JEU DE PIQUET

A WATTRELOS

Aujourd'hui, dimanche, lundi et mardi, grand jeu de piquet chez Devlaminck, rue d'Oran, 21. Trois tours pour 12 francs.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS

Aujourd'hui dimanche, chez Louis Delecroix, bureau des Douanes, à la Houzarde, grande et remarquable exposition de pigeons-voyageurs. Les meilleurs sujets y seront exposés.

La Vie Ouvrière

Le nouveau coefficient et les salaires

Le Syndicat Textile de Roubaix avait adressé, le 14 décembre dernier, la lettre suivante à M. Ley, secrétaire de la Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile :

Monsieur le secrétaire,

J'ai reçu des plaintes de nombreux ouvriers, travaillant dans l'industrie textile de Roubaix et environs.

Ces ouvriers m'ont demandé de bien vouloir vous rappeler que conformément aux conventions passées entre leur organisation syndicale et le Consortium Patronal Textile, il a été convenu que les salaires subiraient les modifications selon les coefficients établis par la Commission Officielle du Coût de la Vie.

Or, un nouveau coefficient, se montant à quatre, vient remplacer le coefficient trois trente-six, à la date du 1er décembre 1921.

Ayant appris par ces ouvriers que vous ne l'aviez pas encore appliqué, je viens par la présente vous demander, conformément à nos conventions, de bien vouloir appliquer ces nouveaux coefficients avec rétroactivité depuis le 1er décembre dernier.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez Monsieur, etc....

Pour le Syndicat et par ordre,
Le secrétaire : H. LEFEBVRE.

Quelques jours plus tard, le 19 décembre, M. Ley adressait au Syndicat ouvrier, la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire de la Chambre Syndicale ouvrière Textile de Roubaix.

Nous avons reçu votre lettre du 14 courant.

La reprise du travail a eu lieu à Roubaix et à Tourcoing par convention particulière entre les ouvriers et leurs patrons aux conditions suivantes :

1. 0 fr. 10 de réduction sur la prime de vie chère ; 2. Pas de nouvelles modifications avant le 15 janvier 1921.

Nous avons, du reste, en possession l'accusé de réception de notre lettre recommandée du 15 novembre 1921, précisant que tous les accords sont définitivement dénoncés.

Veuillez agréer, etc...

Le secrétaire, D. LEY.

En réponse à cette lettre, le Secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix, a adressé aux présidents ou secrétaires de tous les Syndicats Patronaux, la lettre suivante :

Roubaix, le 22 décembre.

Monsieur le Président,

Il y a une dizaine de jours, nous adressions à M. Ley, secrétaire de la Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile, la lettre dont vous trouverez ci-jointe la copie.

A la date du 19 décembre, M. Ley nous répondait par la lettre ci-jointe également, lettre très laconique et qui constituait une véritable fin de non recevoir.

C'est là, certes, un moyen commode et facile d'esquiver tout engagement ou responsabilité, mais la réponse de M. Ley ne saurait nous satisfaire, pas plus qu'elle ne satisfera la classe ouvrière de la région.

Nous croyons donc devoir vous mettre au courant de la correspondance échangée entre M. Ley et nous, et vous faire part en même temps de la réclamation, qu'au nom du Syndicat Textile et en celui de tous les ouvriers et ouvrières de vos usines nous avons l'honneur de vous adresser.

Vous n'ignorez pas que la Commission Officielle du Coût de la Vie réunie en novembre dernier, a constaté une augmentation très sensible du coût de la vie. Le coefficient de 3,36 est porté à 3,98.

Nous venons donc vous demander une augmentation des salaires correspondante à celle du coût de la vie constatée par la Commission Officielle.

Depuis mars 1920 époque où la Commission du coût de la vie fonctionna pour la première fois, les patrons tenaient compte, dans une certaine mesure, des conclusions de cette Commission. Les augmentations qu'ils accordaient à leurs ouvriers n'étaient pas toujours en rapport avec l'augmentation officiellement constatée du coût de la vie, et les Syndicats ouvriers ont toujours protesté véhémentement contre l'insuffisance de l'augmentation de la prime de vie chère.

Par contre, lorsque le coefficient était en baisse, le consortium et les industriels s'empressaient d'appliquer aussitôt et d'une façon plus complète, une diminution des salaires ouvriers.

Aujourd'hui, il semblerait que l'on veut faire plus encore. La lettre équivoque de M. Ley, et aussi le silence prolongé des patrons au sujet des augmentations de salaires, seraient en droit de nous faire croire que les Industriels ne veulent plus tenir compte des variations du coût de la vie lorsque celles-ci sont en hausse. S'il en était ainsi les patrons encourraient une grosse responsabilité.

Nous espérons encore, cependant, que telle n'est pas leur intention et qu'ils voudront bien accorder à tous leurs ouvriers et ouvrières les augmentations de vie chère qui leur sont nécessaires pour faire face aux exigences toujours difficiles de l'existence.

Nous espérons également qu'ils n'attendront pas jusqu'au 15 janvier pour mettre en application un relèvement complet des salaires, malgré la lettre adressée par les Chambres Syndicales Patronales de l'arrondissement de Lille, le 7 décembre dernier, à M. le Ministre du Travail.

Aussi, avons-nous l'honneur de vous demander de bien vouloir convoquer MM. les Industriels de votre groupement et leur soumettre la demande d'augmentation réclamée par toute la classe ouvrière du Textile.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, etc..

Pour le Syndicat Textile
de Roubaix et environs. — Le Secr. :
H. LEFEBVRE.

EMPLOYEZ TOUJOURS
LE LAIT SUCRÉ SUISSE
NESTLÉ
"la Bonne Marque"
VOUS AUREZ TOUJOURS
UN LAIT PUR
et RICHE EN CRÈME
EN VENTE PARTOUT

A ROUBAIX

A PROPOS D'UNE RESOLUTION D'EXCLUSION

Sous ce titre, la Commission du Syndicat de l'Alimentation de Roubaix nous communique, avec prière d'insérer, la déclaration que nous reproduisons ci-dessous :

« La Bourse du Travail de Roubaix, à la date du 20 décembre, réunit les secrétaires de syndicats, et pour cette réunion, deux graves questions figuraient à l'ordre du jour : 1. Le nouveau coefficient ; 2. Le Congrès unitaire.

Sur la première question, nous fûmes complètement d'accord, mais, sur la seconde, un long débat s'engagea, car notre syndicat de l'Alimentation avait accepté le mandat d'adhésion au Congrès unitaire et ce sur des bases de justice et en conformité avec notre mandat au Congrès Confédéral, c'est-à-dire parce que jamais nous n'avions admis les exclusions et que nous réclamions l'Unité ouvrière, ainsi que notre autonomie pleine et entière.

Malgré toute l'argumentation apportée par le représentant de ce syndicat, une résolution présentée par le secrétaire de la Bourse du Travail de Roubaix, et où nous sommes menacés d'exclusion, fut votée à l'unanimité moins 1 voix et 1 abstention.

Toutes les organisations syndicales, tous les adhérents réclament l'unité ouvrière.

Et notre syndicat ayant agi par esprit unitaire et réclamant surtout qu'aucune exclusion ne fut prononcée et que l'autonomie syndicale reste intangible, se voit, par cette résolution, menacée d'exclusion lui-même.

Nous déclarons que nous accepterons les sanctions qui seront prises contre nous.

Que les ouvriers jugent !

Pour l'Alimentation : *La Commission.*

SYNDICAT DE L'HABILLEMENT

Réunion générale des appréteurs, tailleurs culottiers, giletières de Roubaix-Tourcoing et environs, le lundi 26 décembre, à 6 h. 30 du soir, au siège social « Au Commerce », 20, Gde-Place, à Roubaix. — Ordre du jour : Situation générale, salaires. Présence indispensable.

La carte confédérale sera exigée à l'entrée.

A TOURCOING

SYNDICAT DES TRANSPORTS. — La réunion générale aura lieu aujourd'hui dimanche, 25 décembre, à 3 heures très précises, chez Théo Desmettre, 4, place des Halles.

Ordre du jour — Compte rendu financier ; Accidents de travail ; Coefficient nouveau ; Questions diverses.

La carte confédérale sera exigée pour le règlement de fin d'année.

Le sec. : J. MABRIER.

Tribune Politique

Parti Socialiste (S.F.I.O.)

WATTRELOS

La section wattrelosienne du Parti Socialiste se réunira mercredi 28 courant, à 19 h. 30, à la Maison du Peuple. Ordre du jour important. — Le secrétaire, Emile RAIMBAUT.

LIBRE-PENSEE

HALLUIN

LIBRE-PENSEE. — Dimanche 25 décembre, à 2 h. 30 précises, assemblée générale des membres de la Libre-Pensée.

L'ordre du jour étant très important, la présence des membres est indispensable.

Le secrétaire : Ch. BEREUS.

? ? ?

Avez-vous remarqué que vos Faux-Cols, Manchettes, Plastrons et Chemises vous font plus d'usage et sont impeccables depuis que vous les confiez à la BLANCHISSERIE du CYGNE, dont la maison principale est
48, Rue des Arts, LILLE

Bulletin Commercial

PARIS (Halles Centrales), 23 décembre :

VIANDES. — Bœufs quartier derrière, 2.50 à 5.50 ; quartier devant, 1 à 3 ; aloyau, 3 à 8 ; cuisses, 2 à 6 ; veau extra, 1re qualité, 6 à 9 ; 2e, 4 à 5.90 ; 3e, 3 à 4.90 ; moutons, 1re qualité, 6.50 à 9 ; 2e, 4.50 à 6.40 ; 3e, 3 à 4.50 ; gigots, 6 à 11 ; carrés parés, 5 à 12 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, 5.80 à 6.20 ; 2e, 4 à 5.70 ; filets, 5 à 9 ; jambon, 3 à 6.

BEURRES. — Centrifuges Normandie, 13 ; Bretagne, 11.20 ; Charente et Poitou, 13.30 ; Touraine, 13.20 ; divers, 10.40 ; Marchands Normandie, 10.50 ; Bretagne, 8.50 ; Centre, 8 ; divers, 7.80.

ŒUFS. — Normandie extra, 700 ; choix, 620 ; Touraine, 685 ; ordinaire, »» ; Poitou choix, 700 ; ordinaire, 590 ; Auvergne, 580 ; Midi choix, 650 ; ordinaire, 560.

VOLAILLES. — Lapins morts Gâtinais, 8 ; autres catégories, 7.25 ; pigeons petits, 3.50 ; gros, 6.50 ; poulets morts, 11.25 ; Bresse, 14 ; canards rouennais, 10 ; de ferme, 13 ; vivants, 12 ; lapins vivants, 5.20 ; pintades mortes, 12 ; poulets vivants Bresse, 8.

LA VILLETTE, 23 décembre :

MARCHE AUX VEAUX. — On cote au kilo (viande nette) : 1re qualité, 8 fr. ; 2e, 6 fr. ; 3e, 3.70 ; prix extrêmes, 2.40 à 9 fr. — Au kilo (poids vif) : 1re qualité, 4.80 ; 2e, 3.60 ; 3e, 2.03 ; prix extrêmes, 1.32 à 5.40.

LE HAVRE, 23 décembre :

CAFES. — Décembre 167 ; janvier, 162.50 ; février, 160 ; mars, 154.75 ; avril, 152 ; mai, 143 ; juin, 147.25 ; juillet, 152.75 ; août, 140.75 ; septembre, 136.50 ; octobre, incoté ; novembre, incoté.

MARCHES DE LA REGION

TOURCOING, 24 décembre.

Il est arrivé hier 120 kilos marée pour 131.50. — Volailles tués, 81 kilos de 10 à 11 fr. ; œufs, 1.440, de 0.53 à 0.54 pièce ; oranges, 24 colis de 24 à 26 fr ; mandarines, 8.552, de 097 à 0.10 ; mandarines, 40 petites caisses, à 7.50 et 8.00 ; oranges, 14.610, de 0.13 à 0.52 pièce ; dattes, 182 kilos, à 2.40 le kilo ; beurre, 86 kilos, de 7.50 à 9.00 ; ails, 192 kilos à 1.30 le kilo ; petits jambons, 10, de 4.00 à 4.50 ; marrons, 41 kilos, à 0.60 ; Hollande, 29 kilos, de 8.00 à 8.10.

AIRE-SUR-LA-LYS, 22 décembre :

MARCHE AUX PORCS ET VEAUX GRAS. — Prix au kilo vivant pour le gras : 124 veaux gras, 6.50, 5.75, 5 fr. ; 46 petits veaux, 1.20, 0.90, 0.60 ; 111 porcs gras, 4.25, 4.12, 4 fr.

FAUQUEMBERGUES, 22 décembre :

Beurre, 1re qualité, 5.25 ; 2e, 4 et 4.50 la livre ; œufs, 17 à 18 fr. les 26 ; poules, 20 à 25 fr. la paire ; poulettes, 12 à 14 fr. la pièce ; poulets, 22 à 25 fr. la paire ; pigeons, 4.50 à 5 fr. la paire ; canards, 8 à 10 fr. ; oies, 18 à 20 fr. ; dindons, 30 à 35 fr. ; lapins, 8 à 15 fr. ; lièvres, 16 à 20 fr. ; lapins de garenne, 4 à 5 fr. pièce.

CHAMBRE DE COMMERCE DE DOUAI

BOURSE D'AFFRETEMENT. — Séance du 23 décembre. — 1 bateau Gayant-Sequedin, 280 tonnes, 4 fr. ; 1 bateau Gayant-Sequedin, 280 t., 4 fr. ; 1 bateau Bruay-Auby, 280 t., 4 fr. ; 1 bateau Bruay-Paris ou environs, 280 t., 15 fr. ; 1 bateau Bruay-Masnières, 280 t., 5.50 ; 1 bate